

# **Réunion publique Coqon**

## **Mercredi 18 décembre 2024 à 20h00 (École Carnot)**

### **Compte-rendu**

*Présents : environ 35 personnes*

*Au titre de la Ville : Maëlle Bouglet, Maire adjointe, Angélique Susini, Samuel Besnard, Camille Vielhescaze*

*Référent sécurité : Jean Paul Notte*

*Mission Participation citoyenne ([participationcitoyenne@ville-cachan.fr](mailto:participationcitoyenne@ville-cachan.fr)) : Mathilde Liénard*

*Équipe d'animation Coqon : François-Marie Blondel (modérateur), André Bonnet (secrétaire de séance), Marine Wu, Guy Cerveille, et Dominique Sprenger.*

*Le Conseil de quartier est coordonné par une équipe d'animateurs bénévoles.*

#### **1. - Gare d'Arcueil-Cachan du GPE Ligne 15 Sud : fin travaux, calendrier d'ouverture reportée**

*Présentation : Dominique Sprenger*

La SGP rencontre des difficultés techniques inattendues lors des essais, ce qui explique le report autour de l'été 2026 de l'ouverture de la ligne.

Pour visualiser le communiqué de presse de la SGP du 28/11/2024 : [cliquer ici !!](#)

#### **2. - Écoquartier Gare : abandon projet global, reconfiguration par îlot : projet îlot Sud (présentation)**

*Présentation : Samuel Besnard*

Ce projet est important et lié à l'arrivée de la gare, les habitants ont été impliqués depuis le départ du projet. Un candidat a été retenu à la suite d'un long processus, mais il n'a pas pu respecter les engagements pris, les services de l'urbanisme ont donc refait une consultation auprès de 5 sociétés. Les exigences écologiques, sociétales... sont les mêmes, ce sont l'envergure et le déploiement qui ont été modifiés ; ce n'est plus un quartier créé en une fois entre Marcel Bonnet, Carnot, la voie de RER et l'îlot Guichon. Il y aura désormais 3 phases : d'abord l'îlot Sud côté rue Marcel Bonnet, puis l'îlot gare et enfin l'îlot Coopérative et Guichon.

Deux réunions publiques ont eu lieu en mairie en octobre et novembre pour la présentation du projet par Demathieu Bard (promoteur) et Vilogia (promoteur sur l'aspect social).

Priorité est donnée à l'insertion du projet dans le quartier et la voie ferrée ; 122 logements répartis sur 3 bâtiments, dont 78 en accession (environ 6300€ le m<sup>2</sup>), 36 locatifs sociaux et 8 en accession sociale, par ailleurs 700 m<sup>2</sup> pour l'activité divisés en plusieurs parties gérées en soutien par un acteur public qui maîtrisera les commerces à implanter.

Caractéristiques du projet : 20% de plein terre + toits végétalisés, parking en surface et en N-1, traitement acoustique des façades, bâtiments de taille moyenne.

Pré-commercialisation : mars 2025, démarrage travaux automne 2025, livraison 2028.

Le stationnement sera privé et répondra également aux besoins de l'îlot central et des activités. Un autre parc de stationnement de 120 places est prévu Av Marcel Bonnet à la place de l'actuel parking du marché.

Pour visualiser un extrait du diaporama de présentation : [cliquer ici !!](#)

Questions de Mr Trouillas : Quels seront les commerces ? constructions en ossature bois ? pourquoi pas de panneaux solaires et de pompe à chaleur ?

Réponses de S. Besnard ; plus de pleine terre qu'actuellement, signature architecturale fine.

Une brasserie est envisagée, le reste sera traité avec la société de conseil pour être complémentaire des commerces du centre-ville.

Les bâtiments (béton et structure bois) seront raccordés à la géothermie.

Suggestions d'habitants pour disposer de surfaces de vente bio et de cabinet médical.

### 3. Réponse aux questions posées :

Questions reçues sur la messagerie depuis la dernière réunion du 22/01/2024

- Maison abandonnée 44-45 rue Alphonse Melun :  
La mairie ne peut pas intervenir car il s'agit d'un espace privé.
- Passage piéton Melun / Carnot et mise en sens unique de la rue de la Grange Ory.  
Des travaux vont être entrepris à la maternelle ce qui nécessite de décaler le projet , il faut aussi une étude plus approfondie sur les dispositions d'accessibilité. Ce projet est toujours en cours d'élaboration. La mise à sens unique de la rue de la Grange Ory doit s'accompagner de dispositifs de ralentissement de vitesse de circulation automobile, le territoire doit faire des propositions.
- Problème des livreurs des fastfood environnants qui créent des nuisances : 4 restaurants ont été fermés, interventions régulières de la police municipale et des services de l'hygiène, la ville est très vigilante sur ce problème.
- Terrain privé à l'angle Carnot RD920, quel projet ?  
L'EPFIF (L'Etablissement Public Foncier Ile de France) essaie de racheter le terrain, le propriétaire refuse de le vendre.
- Projet 13-19 Av. Carnot : opération en cours au niveau juridique, la commercialisation a démarré, date de début de chantier non encore connue.
- Pourquoi le pavillon du 13 n'est-il pas sauvegardé ? Rien à voir avec celui du 19, il est en très mauvais état, le choix s'est porté sur la sauvegarde du 19 qui sera consacré au logement privé et social.
- Circulation des 2 roues motorisés sous le tunnel de la RATP.  
Cette dernière a été relancée pour la mise en place d'un panneau mais n'est pas compétente.  
*Post réunion : le GOSB indique avoir prévu d'implanter un panneau d'interdiction des 2 roues motorisés de part et d'autre du tunnel du RER.*
- Garages perturbant le stationnement des riverains rue Anatole France : le marquage est au stade de l'étude mais n'a pas encore été réalisé. Une amélioration des conditions de stationnement est constatée grâce aux passages de la police municipale y compris le dimanche, à l'installation de potelets, et à la fermeture d'un garage qui posait beaucoup de problèmes.
- Maison avenue des Lumières (8 ?) repérée par des jeunes : si des faits similaires sont constatés, appeler la police nationale.
- Forages au 36 av Carnot : le service urbanisme n'a pas d'éléments de réponse. Comme indiqué lors de la réunion c'est une propriété privée pour laquelle une autorisation n'est pas nécessaire pour ce type de forage

- Secteur Grange Ory – Carnot : circulation des 2 roues motorisés sur le trottoir, propreté, voitures ventouses, vitesse trop élevée

Il est demandé à la police municipale de verbaliser, la mise en place d'arceaux métalliques va être étudiée. Les voitures ventouses doivent être signalées à la police municipale ; par ailleurs, la dématérialisation des FPS ne permet plus au riverain de savoir si une action a été effectuée par la police municipale.

Concernant la vitesse av. Carnot, un courrier a été adressé au président du département pour sécuriser et ralentir la circulation. Les radars vont être repris par la police municipale.

#### 4. - Parole aux habitants

*Modération : Dominique Sprenger ou Marie Wu*

- Rue de la gare : le marquage au sol est effacé, la signalisation pour les vélos est incohérente. La personne responsable de la voirie est arrivée, le territoire est informé. Il faut aussi repaver une partie de la rue.  
*Post-réunion : le GOSB va prendre en compte ceci dans son programme d'entretien courant.*
- Chantier abandonné depuis 3 ans au 7-9 rue de la Grange Ory : le projet a été présenté lors d'une de nos réunions publiques, il a rencontré des difficultés dues à la crise de l'immobilier, la mairie ne peut pas intervenir, tout le monde espère une reprise du projet.
- Une poubelle pour le recyclage du verre devrait être implantée près de l'entrée du RER, idem une benne à vêtements qui a disparu av Carnot.  
Réponse de S. Besnard : actuellement la collecte du verre est très satisfaisante, il faudra se poser la question de l'emplacement des collecteurs lorsque le chantier de la gare sera achevé. Quant à la collecte individuelle par camion benne, elle induit des investissements importants et n'est pas utile au vu des résultats satisfaisant de l'apport par les habitants.
- Problème de passage sous les tunnels RER lorsque les bus s'arrêteront rue Marcel Bonnet : ne peut-on pas avoir une réflexion sur la mise en sens unique de cette rue ainsi que l'av. Carnot ?  
Réponse de S. Besnard, très complexe et prématuré, il faut attendre la mise en route de la ligne.

#### 5. - RD 920 : abandon/report du projet de restructuration, travaux prévus en attendant par le CD92 (pistes cyclables)

*Présentation : François-Marie Blondel*

Le projet de requalification de la RD920, a été abandonné par les deux départements des Hauts de Seine et du Val de Marne qui n'a pas signé les documents nécessaires. Il semble que les raisons de cet abandon soient principalement financières.

La piste cyclable temporaire va devenir permanente, entre Bourg la Reine et la porte d'Orléans ; elle sera sécurisée, les cyclistes seront isolés des voies de circulation par le stationnement voiture. S'il n'y a pas de stationnement, une bordure sera mise en place qui isolera la piste cyclable de la chaussée et empêchera les véhicules de rouler sur la piste. Les travaux ont commencé à Montrouge, largeur minimum est de 2.20m sauf dans certains endroits (feux, croisements...).

#### 6. - PLUi : état d'avancement et planification

*Présentation : Samuel Besnard*

Le PLUi a été arrêté en conseil de territoire et sera définitivement adopté après consultation des communes et des partenaires associés à son élaboration (Etat, Région, Départements, Métropole, etc.) et enquête publique prévue en 2025. Concernant Cachan, plusieurs Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont définies (avenue Aristide Briand, quartier de la gare, centre-ville, Coteau

Gabriel Péri). Elles précisent en plus du règlement général du PLU, certains éléments comme la hauteur, le recul, la pleine terre avec des indices pour renforcer des dispositifs. Les quartiers Ouest Nord et Coteau ont été mis en zone pavillonnaire qui permet une protection tout en rendant possible les modifications. Des zones naturelles sont prévues ainsi qu'une Orientation d'Aménagement et de Programmation nature s (pour plus d'information consulter les documents sur le site du territoire : <https://www.grandorlyseinebievre.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal>)

**7. - Application signalement (Cachan proxi-ville) qui va démarrer en janvier 2025**

*Présentation : Mathilde Liénard (5 mn dès 21h30)*

Cette application permet de signaler des problèmes sur l'espace public, et dont on peut suivre le traitement par notification. Elle comprend aussi une partie du territoire, les horaires des services publics...

*Post-réunion : l'application est disponible depuis février 2025 et téléchargeable sur Android et iOS.*

*Pour plus d'informations : <https://www.ville-cachan.fr/carousel/2836-cachan-proxville-lapplication-mobile-pour-prendre-soin-de-notre-cadre-de-vie>*

**8. - Questions diverses :**

**A. Marché : ouverture du mercredi matin en question**

Une réflexion sera à mener dans le cadre du nouveau quartier gare pour le faire évoluer vers des horaires et services plus larges et plus adaptés.

**B. Arrêt bus Carnot – Briand : projet de suppression en question**

*Modération : Marine Wu*

L'actuel arrêt de bus en haut de l'avenue Carnot serait supprimé car trop près de celui de la gare. Cet arrêt est utile aux parents d'élèves des écoles de la rue Carnot.

Samuel Besnard : Ile de France mobilités avec l'arrivée du Grand Paris Express, reconfigure les lignes et arrêts. Pour la ville, il est hors de question de supprimer cet arrêt, un comité technique a décidé de néanmoins le supprimer. Ce sujet est en discussion, car d'autres arrêts risquent d'être modifiés.